



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Science politique

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin en Yvelines

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Science politique

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150007508

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Guyancourt.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Science politique* se présente sous la forme d'une troisième année ouverte aux étudiants qui ont effectué quatre semestres de formation en *Droit* avec la possibilité d'avoir choisi des options compatibles avec la spécialisation. Certains de ses enseignements sont mutualisés et depuis peu existe la possibilité d'une double licence, en *Science politique* et en *Droit*. Il est également possible de rejoindre cette troisième année de licence après avoir suivi d'autres cursus de sciences humaines ou sociales. Les effectifs compris entre 30 et 50 ces dernières années apparaissent stabilisés au dessus de 50 depuis l'existence de la double licence.

Cette licence généraliste dans son profil disciplinaire agrège des étudiants issus de plusieurs cursus de sciences sociales et humaines et sa fonction déclarée est de préparer d'abord l'accès aux différents masters de science politique et accessoirement de permettre à certains étudiants de passer des concours d'entrée dans les écoles de journalisme et de la fonction publique. L'équipe pédagogique est entièrement académique.

Les matières enseignées sont les matières communément enseignées dans les licences de *Science politique* : sociologie politique, comportements politiques, politiques publiques, relations internationales. La philosophie politique et les gender studies viennent compléter le dispositif ainsi que des enseignements méthodologiques. Des modalités d'animation pédagogique (interactivité, diversification des supports d'expression) sont décrites. Il est fait mention d'un séminaire de préparation à la recherche. La formation utilise les dispositifs de mobilité étudiante fournis par l'Université.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence généraliste présente une gamme de cours qui répond à l'attente d'une formation de base avant l'accès au master (politiques publiques, théorie des relations internationales...) après l'acquisition de bases fournies dans les deux années précédentes de *Droit*. Le dossier ne précise pas si des enseignements spécifiques ou des modules de mise à niveau sont prévus pour les étudiants venant d'autres horizons disciplinaires ou de formations courtes.

L'équipe pédagogique apparaît suffisamment nombreuse pour assurer la formation, elle est composée de neuf enseignants-chercheurs titulaires et de trois ATER (attachés temporaires d'enseignement et de recherche) chargés des travaux dirigés (TD). Si le descriptif des enseignements fait mention de la répartition classique entre cours magistraux et TD, l'effort est mis sur la personnalisation de la pédagogie et de l'encadrement favorisée par un nombre d'étudiants le permettant. La volonté d'interactivité pendant les cours est affichée, notamment par des moments dédiés à l'intervention des étudiants. Mais, surtout, des innovations ou des originalités existent comme celle d'une émission radio sur le campus abritant la philosophie politique, permettant des apprentissages de l'expression hors les habitudes académiques. Un séminaire de recherche, initiation à la méthodologie de la recherche, est présent sans qu'il soit possible de le décrire plus avant faute d'information précise sur son contenu réel et sur ses procédures de fonctionnement. Ce souci pédagogique s'accompagne d'une mission d'enseignements d'ouverture à destination des étudiants d'autres licences (*Administration publique* ou *Droit-Europe*) venant ici puiser les éléments de culture générale utiles à leur formation ou à la préparation au concours. L'usage des ressources du campus numérique est plus ordinaire, conçu comme une base de documents écrits adossés au cours.

L'accompagnement pédagogique, le souci de suivre les étudiants pendant leur présence en licence sont visibles, mais il n'existe pas de politique systématique de l'évaluation par les étudiants, alors qu'il est fait mention de « retours » positifs, ni d'information sur le tutorat. Il n'existe pas non plus de dispositif d'enquête ou de suivi des étudiants de la formation. Les rubriques concernant les passerelles, les orientations et les questions relatives à l'insertion professionnelle sont insuffisamment renseignées. Les chiffres précis sont absents y compris ceux qui concernent l'accession au master de *Science politique* de l'UVSQ. Le taux de réussite en progression est supérieur à 85 % aujourd'hui et en moyenne de 75 % sur les dernières années.

Le projet pédagogique, les enseignements et les résultats de cette L3 permettent d'alimenter positivement les masters de la discipline et, en cela, l'objectif principal de la formation semble atteint. Cependant, l'absence d'un conseil de perfectionnement et d'instruments de pilotage (enquêtes sur le devenir, évaluation des enseignements) ne permettent pas la réflexion sur la place de la licence dans un dispositif général, de définir une identité comme diplôme en soi dans l'hypothèse où les étudiants décident de s'arrêter ou sont dans l'obligation de le faire. Le défaut de stage et de contacts organisés avec des professions ne peuvent favoriser ces étudiants. Il est bien que des réflexions sur des compétences additionnelles nouvelles ou sur l'enseignement des langues et sur l'usage innovant du numérique nourrissent, en forme de souhaits, les conclusions du dossier présenté à l'évaluation.

- Points forts :

- Animation pédagogique et innovante, encadrement des étudiants.
- Architecture et contenu d'une licence préparant au master (largeur du champ disciplinaire, séminaire de recherche).
- Articulation à d'autres formations, double licence et mutualisation de certains cours d'ouverture.

- Points faibles :

- Manque d'instruments de pilotage adaptés (conseil de perfectionnement, instruments statistiques au plus près de la formation, suivi des étudiants).
- Dispositif d'aide à la réussite non visible s'il existe (tutorat, mécanismes de mise à niveau).
- Pas d'identité de la licence hors du passage au master de *Science politique* (absence de référence au stages, au projet professionnel et au devenir des étudiants en fin de parcours).

- Recommandations pour l'établissement :

Une procédure systématique d'évaluation et un conseil de perfectionnement, avec des concours externes, permettraient de mettre en œuvre les orientations que le dossier présente lui-même comme souhaitables : travail sur de nouvelles compétences additionnelles, rôle des langues, usage innovant du numérique.



Observations de l'établissement

N° demande : LI-S3LI150007508

Domaine : DEG

Niveau : Licence

Mention : Science Politique

Observation (s) :

*Les responsables de dossiers observent collectivement que les experts de l'AERES déplorent l'absence d'un certain nombre de données chiffrées (notamment de tableaux d'indicateurs) qui n'étaient pourtant pas réclamées par le dossier de bilan. Ces données étaient demandées, et ont été précisément renseignées, dans le dossier de renouvellement qui n'a apparemment pas été communiqué aux experts.

*L'évaluation de l'AERES a porté sur une licence suspendue vouée à disparaître en tant que telle. La formation a été intégralement repensée sous forme d'une licence classique en trois ans, présentée dans le dossier de renouvellement non soumis à l'AERES.

*Dans la L3 suspendue, un enseignement de mise à niveau dont l'expert déplore l'absence existait bien (méthodologie du travail universitaire, 20h, S5).